



Dossier d'inscription 2024/2025  
LES STAGES Zot Trank'île 3 - 6 ANS


Entre les soussignés



Infos Client Nom : Adresse :	L'association Zot Trank'île W9R4007786 SIRET : 84958193900014
N° de tel : Autre contact n° de tel : Prénom(s) de votre/vos enfant(s) :	Dossier à envoyer sur zottrankile.inscriptions@gmail.com
	Représentée par Marine Gaudard-Vieren Directrice

Le client a choisi l'association Zot Trank'île pour effectuer les prestations objet du présent contrat.

Prestation à réaliser :

- Accueil de votre/vos enfant(s) 3 à 6 ans **les vacances scolaires** pendant l'année scolaire 2024-2025 sur la période du 14 Octobre 2024 au 18 août 2025.
- Proposer des activités d'éveil ludiques et créatives en lien avec les arts, l'écologie, le bien-être, tout en s'adaptant au rythme de chaque enfant.

 Horaires de l'accueil : mercredi de 8h00 à 17h30.

 Lieu de l'accueil : 1 chemin de l'amitié, 4 Robinets, 97436, St Leu. 

Rappel important : Les repas ne sont pas fournis. De l'eau et des fruits seront mis à disposition, sous réserve de respecter les allergies alimentaires de chacun.

<b>GRILLE TARIFAIRE</b>	Tarif Adhérent Tarif non-Adhérent	
Pour 1 journée	45€	50€
Pour 1 demi-journée	20€	25€
1 semaine	180€ adhésion obligatoire	
2 semaines	350€ adhésion obligatoire	
3 semaines	520€ adhésion obligatoire	
4 semaines	680€ adhésion obligatoire	

Tarif : adhérent  non-adhérent

Adhésion nominative (1 adhésion par enfant) dont le montant de 12€ est à verser directement sur le site suivant :

<https://www.helloasso.com/associations/zot-trank-ile/adhesions/adhesion-2023-zot-trank-ile-nominative-et-civile>

➤ En adhérant à notre association :

- Vous profitez des tarifs avantageux sur l'ACCUEIL CRÉATIF les mercredis et stages vacances 3 à 6 ans, ainsi que TOUS les ATELIERS d'accompagnement à la parentalité et de bien-être, et la garderie PÉRISCOLAIRE.
- Vous contribuez à faire vivre Zot Trank'île (achat matériel pédagogique, petits travaux, organisation d'évènements)

➤ Comment cela fonctionne ?

- l'adhésion sera en date anniversaire
- payante à partir d'un enfant âgé de 2 ans
- elle est nominative

Par exemple: si vous souhaitez participer à un atelier en duo, vous avez besoin d'une adhésion pour vous et pour votre enfant: donc  $12€ \times 2 = 24€$  On offre la 4e adhésion pour les familles nombreuses.

SEMAINES D'ACCUEIL	Rappel Calendrier vacances scolaires
<p>2 semaines d'accueil du 14 au 25 octobre 2024 ➤ Période complète □</p> <p>Tarif : .....€</p> <p>➤ Lundi 14/10 □ Mardi 15/10 □ Mercredi 16/10 □ Jeudi 17/10 □ Vendredi 18/10 □ Lundi 21/10 □ Mardi 22/10 □ Mercredi 23/10 □ Jeudi 24/10 □ Vendredi 25/10 □</p> <p>. Tarif : .....€</p> <p>Dans le cas de demi-journée, précisez les dates souhaitées :</p> <p>..... ..... ..... .....</p>	<p>Vacances 1<sup>ère</sup> période</p> <p>Samedi 12 octobre au dimanche 27 octobre 2024</p>
<p>2 semaines et 2 Jours d'accueil du 19 décembre 2024 au 20 Janvier 2025 ➤ Période complète □</p> <p>Tarif : .....€</p> <p>➤ Jeudi 19/12 □ Lundi 6/01 □ <b>Mardi 7/01</b> □ Mercredi 08/01 □ Jeudi 09/01 □ Vendredi 10/01 □ Lundi 13/01 □ <b>Mardi 14/01</b> □ Mercredi 15/01 □ Jeudi 16/01 □ Vendredi 17/01 □ Lundi 20/01 □</p> <p>Tarif : .....€</p>	<p>Vacances été austral</p> <p>Du Jeudi 19 décembre 2024 au mardi 21 janvier 2025</p>

<p>Dans le cas de demi-journée, précisez les dates souhaitées :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	
<p>2 semaines d'accueil du 3 au 14 mars 2025 ➤ Période complète <input type="checkbox"/></p> <p>Tarif .....€</p> <p>➤ Lundi 03/03 <input type="checkbox"/> Mardi 04/03 <input type="checkbox"/> Mercredi 05/03 <input type="checkbox"/>  Jeudi 06/03 <input type="checkbox"/> Vendredi 07/03 <input type="checkbox"/>  Lundi 10/03 <input type="checkbox"/> Mardi 11/03 <input type="checkbox"/> Mercredi 12/03 <input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/> Jeudi 13/03 <input type="checkbox"/> Vendredi 14/03 <input type="checkbox"/></p> <p>.....€</p> <p>Dans le cas de demi-journée, précisez les dates souhaitées :</p> <p>.....</p>	<p>Vacances 3<sup>e</sup> période</p> <p>Samedi 1 mars 2025 au Dimanche 16 mars 2025</p>

2 semaines d'accueil du 05 au 16 mai 2025

➤ Période complète

Tarif .....€

➤ Lundi 05/05  Mardi 06/05  Mercredi 07/05

Jeudi 08/05 Férié Vendredi 9/05

Lundi 12/05  Mardi 13/05  Mercredi 14/05

Jeudi 15/05  Vendredi 16/05

Tarif .....€

Dans le cas de demi-journée, précisez les  
dates souhaitées :

.....

.....

.....

.....

Vacances 4<sup>e</sup> période

Samedi 3 mai 2025

au lundi 19 mai

2025

<p>4 semaines d'accueil du 21 juillet au Lundi 18 août 2025 ➤ Période complète</p> <p>Tarif : .....€</p> <p>➤ Lundi 21/07 □ Mardi 22/07 □ Mercredi 23/07 □ Jeudi 24/07 □ Vendredi 25/07 □</p> <p>Lundi 28/07 □ Mardi 29/07 □ Mercredi 30/07 □ Jeudi 31/08 □ Vendredi 01/08 □</p> <p>Lundi 04/08 □ Mardi 05/08 □ Mercredi 06/08 □ Jeudi 07/08 □ Vendredi 08/08 □</p> <p>Lundi 11/08 □ Mardi 12/08 □ Mercredi 13/08 □ <b>Jeudi 14/08 Vendredi 15/08 Férié</b> □ Lundi 18/08 □</p> <p>Tarif : .....€</p> <p>Dans le cas de demi-journée, précisez les dates souhaitées :</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	<p>Vacances hiver austral</p> <p>Samedi 5 juillet 2025 au lundi 18 août 2025</p>
---	--

Précisions :

.....

...

.....

...

.....

.

.....

...

.....  
...  
.....  
.....

TOTAL TTC ..... € hors adhésion

**IMPORTANT :**

- Le paiement de la prestation devra être effectué au plus tard au premier jour d'accueil de l'enfant.
- 50€ d'arrhes\* seront versées pour valider toute inscription.  
\*En cas d'annulation par le client, les arrhes demeureront acquises. - Nous ne remboursons pas les jours d'absence (sauf maladies)

Modalités de paiement

Mode de paiement : virement ou chèque à l'ordre de Zot Trank'île. Nom du compte : Zot Trank'île IBAN : FR76 1010 7006 2000 7320 5438 735 CODE BIC : BREDFRPPXXX BANQUE : BRED

Possibilité de payer en 3 fois, uniquement pour toute souscription à un contrat/tarif sur "tous les mercredis de l'année scolaire" sur demande, suivant un échéancier.

Les parties décident qu'il sera fait application des conditions générales de prestation de services telles qu'inscrites en annexe 1.

Fait en 2 originaux, à .....,  
le.....

Signatures et cachets

Le client Représentant de l'association Zot Trank'île



Article 1 : objet et définition du contrat

Le présent contrat a pour objet d'organiser les conditions générales et les modalités particulières pour la réalisation de missions de prestation de services par le prestataire au bénéfice du client.

Article 2 : exécution de la prestation

Le prestataire s'engage à mener à bien la tâche précisée dans les conditions particulières. Le client s'engage à collaborer avec le prestataire en lui remettant toutes les informations utiles et nécessaires à la bonne exécution de la prestation et au respect des délais d'exécution. La journée s'effectue le mercredi, à partir de 8h et jusqu'à 17h30. Les enfants doivent être accompagnés dans la structure et confiés au personnel de Zot Trank'île. Il est interdit de laisser l'enfant à proximité ou à l'entrée du lieu d'accueil. Le parent s'engage à venir chercher son enfant avant l'heure de fin de l'accueil. En cas de manquement à cette clause, le parent sera contacté. Zot Trank'île se réserve le droit de refuser les prestations futures au parent n'ayant pas respecté cette condition.

La fiche sanitaire devra être obligatoirement complétée par le parent et transmise à Zot Trank'île.

Article 3 : lieu et durée de la prestation

Le présent contrat est conclu pour une période définie et le lieu

d'intervention est spécifié dans le présent contrat.

Article 5 : facturation

## ANNEXE 1

En contrepartie des prestations exécutées, le client bénéficiaire s'engage à régler la prestation. Ces tarifs s'entendent toutes taxes comprises. Le règlement est à effectuer au plus tard dans les 15 jours suivants la date de la facture.

Taux de pénalités de retard : 11,00%

Nos conditions de vente ne prévoient pas d'escompte pour paiement anticipé.

Sous réserve des conditions particulières, le règlement des factures se fera selon les différents modes de règlement établis dans le devis. Tous les frais bancaires liés au règlement de la prestation sont à la charge du client.

Article 6 : responsabilité et assurances

Le prestataire s'engage à être couvert par une assurance responsabilité civile et professionnelle.

Le client convient que, quels que soient les fondements de sa réclamation, et la procédure suivie pour la mettre en œuvre, la responsabilité éventuelle du prestataire à raison de l'exécution des prestations prévues au présent contrat, sera limitée à un montant n'excédant pas la somme totale effectivement payée par le client, pour les services fournis par le prestataire.

Zot Trank'île est responsable de la sécurité des enfants pendant les heures de prestation.

Article 7 : obligations

Les affaires personnelles de l'enfant, boissons, repas sont de la responsabilité du parent.

Les familles ne doivent laisser à leur enfant ni objet dangereux ni argent.

Les animaux ne sont pas acceptés

pour des raisons d'hygiène.

Aucun comportement mettant en danger un autre enfant ne sera toléré. Tous les objets utilisés par les enfants doivent rester/ou être restitués. Les bijoux ou objets de valeur sont interdits (boucles d'oreilles, broche, collier, montre...), leur port n'engage pas la responsabilité du personnel, en cas de perte ou de blessure. Les objets dangereux sont interdits (objets coupants, pointus, explosifs, inflammables, corrosifs...) ainsi que certains jouets également dangereux. Les jouets tolérés n'engagent pas la responsabilité du personnel en cas de perte, d'échange ou de détérioration.

Article 8 : résiliation

En cas de suspension ou rupture du contrat par le client, quelque en soit la cause, les sommes déjà perçues par le prestataire lui demeureront acquises, le client paiera intégralement la facturation due.

Article 9 : annulation des prestations

Dans le cas où l'enfant n'est pas présent, le parent devra contacter l'équipe d'animation et fournir un justificatif dans les 2 jours suivants. Sans ce justificatif, le remboursement ne peut être effectué.

Zot Trank'île se réserve le droit d'annuler ses prestations pour des raisons sécuritaires, le client en sera informé dans un délai minimum de 48h avant le début des prestations.

Zot Trank'île se réserve le droit d'annuler ses prestations si le nombre d'inscriptions est en dessous de 5 participants.

Tout client ayant déjà versé un acompte se verra alors remboursé dans un délai de 3 jours.



FICHE SANITAIRE OBLIGATOIRE

Nom de l'enfant

Date de naissance

M  F

Je

En cas de problème, j'autorise :

soussigné(e).....

.....

.....

.....

.....

Déclare être le responsable légal de  
l'enfant.

N°

tel.....

.....

A venir chercher mon enfant dans les locaux  
de Zot Trank'île.

Commentaires / recommandations utiles (médicales ou autres) :

.....

....

.....

...

.....

.....

Signe particulier : Votre enfant porte-t-il des lunettes ? Oui  Non

Je décharge les organisateurs de toute responsabilité en cas d'accident qui pourrait  
survenir avant ou après les heures d'ouverture et de fermeture de l'accueil Zot Trank'île.  
J'autorise la publication de photos de mon enfant dans le cadre de la promotion des  
activités de Zot Trank'île.

Je, soussigné(e) .....responsable légal  
de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise  
l'équipe d'animatrices à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical,  
hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Ceci suivant les prescriptions d'un médecin et/ou un service d'urgence, seules  
habilités à définir l'hôpital de secteur.

Date et signature du parent